

ENTREPRISE. Une trentaine de nouveaux emplois vont être créés dans le Val de Saône.

Noz arrive à Pagny-le-Château

Une nouvelle entreprise fait son entrée en Côte-d'Or. La société de déstockage Noz va y installer sa huitième plateforme logistique.

Depuis le mois de janvier, déjà, la rumeur d'une installation d'entreprise dans le Technoport de Pagny-le-Château traîne dans les couloirs. L'information s'est concrétisée la semaine dernière lorsque la société française Noz, leader européen du déstockage, a finalisé le rachat des anciens locaux de But, laissés vacants depuis 2009. La nouvelle a été officialisée hier, dans les locaux du conseil régional, en présence de son président, François Patriat, aux côtés d'élus locaux.

Une excellente nouvelle pour tous les élus qui, depuis de nombreuses années, se battent avec acharnement pour développer cette zone d'aménagement concertée créée il y a plus de vingt ans.

La société Noz, qui emploie 4 500 personnes et dont le chiffre d'affaires s'élève à 450 millions d'euros, compte installer dans ces bâtiments de 24 000 m² sa huitième plateforme logistique de France. L'activité démarquera à partir du 15 septembre. Une trentaine de personnes y seront embauchées avant la fin de l'année.

Près de 150 salariés d'ici fin 2017

Mais, déjà, le dirigeant Rémy Adrion, président-directeur général du groupe Noz, annonce que ce nouveau site devrait être amené à se développer. Et de manière conséquente. « Nous y emploierons quatre-vingts personnes d'ici la fin de l'année 2016 et cent cinquante d'ici fin 2017. » Les offres d'emploi concerneront des postes de caristes, d'opérateurs, de chefs d'équipe, etc. Pour 80 % des emplois, ce seront des temps pleins, en CDI. « Quatre-vingts pour cent de nos employés sont des femmes et nous n'hésitons pas à embaucher des personnes non qualifiées. Nous les formons ensuite en interne. »

C'est Pôle emploi qui s'oc-



1. De g. à d., François Patriat, président du conseil régional, Rémy Adrion, P-dg de Noz, Jacques Chossat de Montburon, maire de Pagny-le-Château et Anne Frackowiak-Jacobs, sous-préfète de l'arrondissement de Beaune.
2 Le Technoport de Pagny-le-Château va accueillir la nouvelle plateforme de l'entreprise Noz.
Photos A.-L. B. et SDR

« 80 % de nos employés sont des femmes et nous n'hésitons pas à embaucher des personnes non qualifiées. »

Rémy Adrion, P-dg de Noz

cupe du recrutement, qui a d'ailleurs déjà commencé. La société a choisi la méthode de recrutement par simulation. « Nous avons conçu des tests adaptés aux besoins de la société que nous allons faire passer aux candidats. Nous recherchons surtout

des personnes qui s'impliquent dans leur travail », précise Joël Picard, directeur territorial de Pôle emploi. C'est dans la salle des fêtes de Pagny-le-Château que ces tests seront mis en place pour les candidats et ce, dans les quinze jours à venir. La so-

ciété Noz n'a pas choisi de s'installer à Pagny-le-Château par hasard. Sa stratégie consiste à développer son activité dans le sud-est de la France. Cette plateforme permettra ainsi de desservir près de 35 magasins situés au sud de la commune.

La ruralité, un atout pour Noz

L'entreprise a par ailleurs été séduite par l'offre de Pagny-le-Château pour plusieurs autres raisons. La présence d'entrepôts vacants en est une. « Nous ne construi-

LE CONTEXTE

La zone d'aménagement concertée du Technoport de Pagny-le-Château existe depuis 1994 et s'étend sur 150 hectares. Elle se caractérise par sa trimodalité entre les transports fluvial, ferroviaire et routier grâce à des aménagements spécifiques. Jusqu'à aujourd'hui, seule la société Dijon céréales y est installée. Noz sera donc la deuxième entreprise du site.

sons pas de belles plateformes, c'est trop cher. L'achat d'immobilier permet de réduire le coût », souligne Rémy Adrion. Ce dernier explique par ailleurs préférer « les territoires ruraux ». « Les gens y sont plus stables et plus fidèles. » La trimodalité du Technoport de Pagny-le-Château représente également un atout aux yeux du dirigeant de Noz. « Pour le moment, le mode de transport retenu sera strictement routier. Mais nous sommes actuellement en train de faire des tests de ferroutage et nous envisageons d'expérimenter le fluvial car nous sommes curieux de ce qui peut être plus économique. »

L'acquisition des bâtiments et du terrain représente un investissement de 3,5 millions d'euros auquel il faut rajouter deux millions d'euros en investissement de matériel. Cette installation est soutenue par le conseil régional puisqu'une aide de 3 000 € sera apportée par emploi créé dans les deux ans à venir.

Pour les habitants du Val de Saône, et les élus, cette signature est une véritable petite victoire. Le maire de Pagny-le-Château, Jacques Chossat de Montburon, parle d'un « ballon d'oxygène qui va injecter des salaires dans un secteur qui en a besoin ». Le président de la communauté de communes du Val de Saône, Jean-Luc Soller, raconte que cela représente « l'aboutissement d'un travail engagé depuis plusieurs années ».

Noz, une entreprise familiale située en Mayenne

L'entreprise Noz a été fondée en 1976 par Rémy Adrion, l'actuel président-directeur général, à Saint-Berthevin, en Mayenne, où se trouve encore le siège social. Spécialisée dans le déstockage, le concept développé par la société consiste à racheter à bas coût des marchandises dont les détenteurs ne savent qu'en

faire, pour les revendre bon marché. Aujourd'hui, Noz dispose de 252 magasins en France et affirme en ouvrir une trentaine supplémentaire chaque année. 55 % de ses marchandises viennent de France, 30 % de l'Union européenne et 15 % de l'international. Depuis dix ans, la société connaît une croissance à deux chiffres.